



## Regards croisés sur « Accueil, diversité sociale et citoyenneté partagée »

Jeudi 8 novembre 2007





**Jacqueline Costa Lascoux,**

Directrice de recherche au CNRS-CEVIPOF, administratrice du Service Social d'Aide aux Emigrants (SSAE), directrice de l'Observatoire statistique de l'immigration et de l'intégration

**Gustave Massiah**

Président du Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID)

**Laure Teulières**

Maître de conférence en Histoire à l'Université Toulouse-Le Mirail, laboratoire FRAMESPA (CNRS)

**Frédéric Tiberghien**

Président du Service Social d'Aide aux Emigrants (SSAE), membre du Bureau de « Terre d'Asile » et Conseiller d'Etat

*Animation : Antoine de Ravignan, journaliste à Alternatives Economiques.*



**Laure Teulières :**

**Midi-Pyrénées, une région nourrie et façonnée par l'immigration depuis plus de 150 ans.**

La région Midi-Pyrénées a la particularité d'être nourrie et façonnée par l'immigration depuis au moins 150 ans.

Au 19<sup>ème</sup> siècle, les migrants étaient surtout des Espagnols mais on remarque déjà une relative diversité avec des Belges, des Allemands, des Suisses, des Italiens.

Cette diversité est également professionnelle, souvent des catégories sociales et professionnelles formées (artisans, professions libérales, médecins etc). Le niveau de présence de migrants en Midi-Pyrénées est plus faible que dans le reste de la France car la région a connu une révolution industrielle moins marquée et il n'y a pas eu le même appel à la main-d'œuvre immigrée.

Durant la Grande Guerre les femmes sont entrées massivement sur le marché du travail. Mais cela ne suffisait pas, alors on a aussi fait appel aux étrangers y compris la main-d'œuvre indigène (Kabiles, Marocains, Indochinois...).

Ensuite l'entre-deux guerres ouvre une période d'immigration de masse. La région Midi-Pyrénées comme le Sud-Ouest dans son ensemble s'est trouvée très dépeuplée, d'une part à cause des pertes qu'a entraîné la première guerre mondiale et d'autre part, du fait de la faible natalité de la population méridionale. L'immigration a été pensée comme une immigration de repeuplement, avec un apport démographique en particulier vers les campagnes.

Ainsi, dans les années 20, on a fait appel massivement aux Espagnols et aux Italiens. On a aussi fait venir des Polonais, à destination des mines.

La structure sociale de l'immigration est déjà diversifiée avec ces 3 nationalités qui deviennent dominantes (Espagnols d'abord, Italiens, puis Polonais). C'est une main-d'œuvre qui va alimenter tous les pôles industriels de la région (Mazamet, Graulhet, Tarbes), les mines dans les Pyrénées et les nouvelles usines métallurgiques.

La seconde coupure est la période de l'exil espagnol et de la seconde guerre mondiale. L'exil espagnol va provoquer un changement total de la physionomie de la population espagnole présente avec l'apport d'immigrants politisés, urbains pour la plupart, des familles, des orphelins... qui vont s'installer durablement. C'est quelque chose de très fort qui perdurera pendant les années 50. Les exilés espagnols représentent 40-45% de la population espagnole totale, une composante sociologique très particulière qui fera de Toulouse une capitale de l'exil espagnol.

Puis durant la seconde guerre mondiale toutes sortes d'immigrants chassés d'autres régions viennent se réfugier en zone Sud et particulièrement en Midi-Pyrénées. La population juive de Toulouse décuple à cette période. La région devient à la fois une zone d'internement avec tous ses camps pour les étrangers, mais aussi une zone de refuge paradoxalement et une zone de rafle et de déportation.

La présence de ces étrangers, notamment à travers les guérilleros espagnols, a été pour une large part la composante qui a donné son identité à la Résistance et aux combats pour la libération dans la région.

Contrairement au reste de la France, la région Midi-Pyrénées est restée attractive dans les années 30. Avec la crise de 29 et les lois de la protection de la main-d'œuvre nationale, la France connaît ailleurs un ralentissement de la présence des étrangers. Au contraire, en Midi-Pyrénées, les étrangers viennent même d'autres régions de France pour s'employer dans l'agriculture. Donc la région continue à voir son nombre d'étrangers augmenter pendant les années 30 et pendant la seconde guerre mondiale.

On arrive au sortir de la guerre en 46 avec 7% d'étrangers parmi la population régionale, un taux important que l'on retrouvera ensuite, dans les années 70, à l'échelle de la France.

Durant les 30 Glorieuses, au contraire, la tendance s'inverse par rapport au reste de la France et la région est marquée par un taux de croissance moins élevé, donc une plus faible attractivité pour les étrangers. La physionomie de la population étrangère présente est par conséquent plutôt due à des effets de « stocks » des populations déjà présentes, ce qui explique que le nombre d'étrangers de notre région diminue continuellement entre la Libération et les recensements de 1975.

L'immigration reprend jusqu'au début des années 50, la même vague migratoire, les mêmes régions de provenance. Il y a eu une nouvelle vague importante d'Espagnols, d'abord clandestine car la frontière a été fermée avec l'Espagne pendant très longtemps. Puis en 1956 suite à un accord entre l'ONU et le gouvernement espagnol, les Espagnols arrivent légalement, de manière importante, jusqu'à la fin des années 60.

On remarque ensuite peu à peu une montée en puissance de ceux que l'on appelle d'abord les « Français musulmans d'Algérie » et plus tard après l'Indépendance « les travailleurs algériens » qui arrivent de manière importante jusqu'à devenir rapidement la troisième composante de la population étrangère en Midi-Pyrénées.

L'immigration des Portugais est multipliée par 7 entre la fin de la seconde guerre mondiale et le milieu des années 70.

L'arrivée des Marocains dans les années 70 en Midi-Pyrénées est liée au développement de l'agriculture industrielle. Ils sont venus d'abord pour travailler dans les vergers. C'est l'époque, d'ailleurs, où le travail immigré dans l'agriculture subit la précarisation des conditions de vie. Le nombre de salariés temporaires se développe de plus en plus, phénomène qui s'accompagne, jusqu'à aujourd'hui, du travail au noir, de conditions de plus en plus difficiles.

Aujourd'hui, les Marocains ont été en partie remplacés par d'autres migrants du bassin méditerranéen et des pays de l'ex-URSS, dans des situations extrêmement précaires.

L'exil des réfugiés du sud-est asiatique a été assez important dans la région. Ils ont été accueillis en France dans des centres d'accueil et d'hébergement, des conditions particulières qui avaient été déployées pour eux par le Gouvernement.

Comme ailleurs en France, ce qui caractérise l'immigration depuis les années 70 c'est d'abord le rétrécissement drastique des entrées pour le travail. On rentre désormais surtout par regroupement familial ou par des demandes d'asile, ce qui se traduit par une ouverture de l'éventail des nationalités présentes.

Depuis les années 80, les populations d'Afrique subsahariennes par exemple deviennent relativement importantes dans la région. De même, d'autres populations asiatiques, des latino-américains... Puis, par le biais de demandes d'asile arrivent des Tchétchènes, des Yougoslaves etc. D'autre part, la population immigrée se féminise en Midi-Pyrénées (52% de femmes).

Une troisième spécificité de notre région, due à ces effets de « stocks », est que les immigrés présents aujourd'hui sont plus âgés que la moyenne nationale des immigrés

Enfin, dernier élément de diversification qui s'est accéléré depuis les années 70, la population immigrée s'est polarisée sur Toulouse (en 1999, 36% des immigrés de la région sont en Haute-Garonne et 28% sur la seule agglomération toulousaine).

La région accueille maintenant de manière importante des immigrés à capitaux, des actifs, des cadres, des ingénieurs, qui travaillent pour l'aéronautique ou les entreprises qui demandent des compétences internationales et dont le recrutement s'est élargi. Elle accueille également des immigrés retraités qui viennent y vivre une retraite douce.

**Frédéric Tiberghien :**  
**Constats et pistes**

Dans notre pays, nous concevons la politique de l'immigration uniquement en fonction de nos besoins démographiques et économiques. Nous avons aussi une approche souverainiste des questions d'immigration. C'est la raison pour laquelle notre pays s'est opposé pendant longtemps à ce que l'Union européenne traite ces questions. Encore aujourd'hui, nous donnons des leçons au reste de l'Europe, en voulant interdire les régularisations massives.

Les dirigeants de notre pays confondent « asile » et « immigration ». Le droit d'asile, qui est un droit politique constitutionnel, inséparable de la vie démocratique, a été jeté aux orties par la Communauté européenne. Et en France, pays des Droits de l'Homme, nos dirigeants, au lieu de protester ont suivi le mouvement en faisant de l'asile une composante de l'immigration.

Toute la politique française de l'immigration depuis 30 ans repose sur la fiction que l'Etat est en mesure de contrôler l'accès aux frontières. Notre classe politique continue à entretenir la fiction que, malgré la construction de l'Europe, qui a reculé nos frontières de 3000 km, à nous tout seuls nous pouvons continuer à maîtriser les frontières par des lois, des règlements, des procédures administratives.

Nous sommes devenus adeptes du dumping législatif et réglementaire en matière de lois sur l'immigration. C'est une retombée très négative de la construction européenne. Pour bâtir une politique commune d'asile et d'immigration, l'Europe a choisi non pas d'harmoniser mais de créer des standards minima. Tous les grands pays européens, et le nôtre n'a pas été le dernier, ont milité pour que ces standards minima s'établissent au plus bas niveau possible, et finalement aboutissent à dégrader le niveau de protection des étrangers. Nos dirigeants partagent l'idée qu'il faut avoir la législation la moins favorable, la moins protectrice pour éviter « l'appel d'air ». Cette théorie est au fondement de toutes nos politiques et nous n'arrêtons pas d'abaisser le niveau de notre législation pour que les étrangers aillent plutôt chez le voisin.

Quel bilan peut on tirer de notre politique d'immigration et d'intégration ?

La première caractéristique est que nous avons un droit des étrangers changeant, qui est devenu inaccessible. Nous avons aujourd'hui plus de 200 titres de séjour différents. Connaître la législation est devenu impossible.

La deuxième grande caractéristique est que nous avons politisé et instrumentalisé, dans le débat politique, les questions migratoires.

Les lois sur l'immigration ont fait plus de tort à l'influence extérieure de la France que toute autre politique. Elles ont asséché l'attrait intellectuel et linguistique de la France dans le monde entier. Nous sommes passés en 15 ans du 3<sup>ème</sup> au 5<sup>ème</sup> rang mondial pour la formation des étudiants.

Quatrièmement, cette politique n'est pas un succès. En effet, ¾ des entrées en France se font sous forme irrégulière et nous n'exécutons que 25% des décisions de reconduite à la frontière. Le Gouvernement présente comme énorme succès de passer de 15 à 25% d'exécution des reconduites à la frontière : 70000 par an sont décidées. Mais si vous en exécutez 25% après avoir fait un effort considérable cela veut dire que 75% ne sont pas exécutées et que par conséquent le système français fabrique des clandestins et des sans-papiers par dizaine de milliers tous les ans.

Nous avons également un cinquième aspect : un coût considérable en termes de droits de l'homme. Les Préfectures sont débordées, la juridiction administrative consacre aujourd'hui environ 40% de ses efforts sur le contentieux des étrangers. Nous sommes également très critiqués au plan international sur ce qui se passe dans les zones d'attente ou dans les centres de rétention.

Comme il est devenu impossible de « passer » régulièrement les frontières, la conséquence de cette politique est la création d'une « industrie du passage », qui aujourd'hui coûte plusieurs milliers d'euros à chaque migrant, et l'installation durable d'organisations criminelles dans ces filières.

Nous avons donc une politique officiellement restrictive mais les statistiques montrent que les deux dernières années ont été les plus importantes en terme d'entrées, d'immigration, dans les territoires européens.

La France, en étant obsédée par le contrôle de ses frontières a totalement omis le volet politique d'intégration dans sa politique d'immigration. La conséquence en est une situation grave : un taux de chômage deux fois plus important chez les étrangers, l'apparition de ghettos urbains, la concentration des élèves dans les écoles où il y a le plus de difficultés scolaires et des problèmes de santé publique extrêmement préoccupants.

Les tendances récentes dans la législation de notre pays :

- Nous avons transposé rapidement les politiques européennes qui dégradent l'état de la législation et sans en transposer ce qui était positif.

- Après les événements de septembre 2001 aux Etats-Unis, le curseur entre liberté et sécurité s'est déplacé vers la préoccupation sécuritaire, au nom de la lutte contre le terrorisme.

- Dans notre pays nous avons une gestion uniquement quantitative des flux. On veut réduire les flux catégorie après catégorie.

La première réforme a concerné la catégorie des demandeurs d'asile. Aujourd'hui on est à 25 000 demandeurs par an, on a divisé par 4 la demande en 5 ans.

Le deuxième flux qu'on a voulu réduire concerne les mariages blancs.

Le troisième flux qu'on est en train de réduire aujourd'hui, c'est le regroupement familial. Depuis les années 70 nous vivons dans l'idée que la vie familiale est un droit constitutionnel. Malgré cette affirmation nous faisons tout pour le faire reculer en durcissant les conditions sur le logement, les conditions de revenus. La dernière loi en date impose l'apprentissage de la langue avant de venir rejoindre la famille, et exige une durée de séjour accrue avant de faire venir le reste de la famille.

Et puis dernier point qu'on veut réduire, c'est la régularisation. Compte tenu de la prépondérance des entrées irrégulières il y avait une faculté de régulation extrêmement importante laissée à la discrétion des Préfets et qu'on est en train de vouloir supprimer pour le regroupement familial.

- La quatrième grande tendance est une problématique de pays riches extrêmement préoccupante. L'Union européenne est en train de se défausser du problème et de reporter les questions de surveillance à l'extérieur des frontières européennes, sur les pays limitrophes, peu démocratiques et non signataires des grands accords internationaux sur la protection des étrangers et des migrants.

**Jacqueline Costa-Lascoux :**

**Des contradictions qui sont en train d'éclater.**

Les sans-papiers qui ont été régularisés sont ceux qui ont eu les relations les plus harmonieuses et qui ont même établi des ponts économiques avec leur pays d'origine.

Les faits nous montrent que plus quelqu'un est qualifié dans une société, mieux reconnu, moins discriminé, plus il vit la globalisation, plus il a des relations avec son pays d'origine.

Et bien ce n'est pas du tout la vision qui s'impose en Europe, on est toujours dans l'utilitarisme.

Deuxième point important, c'est cette externalisation vers les pays d'origine qui permet de justifier des aspects très répressifs. On fait des choses à l'extérieur des frontières que l'on n'oserait pas faire chez nous et on renvoie la responsabilité aux autres.

Et puis un point sur lequel j'aimerais vraiment insister c'est l'inversion des logiques. Le contrat d'accueil et d'intégration, qui prévoit une formation linguistique, civique, sociale, a été adopté dans tous les pays européens. Il a été créé sur la base du volontariat avec, éventuellement, des avantages à la clé pour l'étranger. Aujourd'hui ce contrat devient obligatoire avec la condition négative que si vous ne le signez pas vous n'aurez pas ensuite le renouvellement de votre titre. Cette inversion de logique est extrêmement grave.

Il existe donc des contradictions dans les politiques migratoires européennes, mais également entre les pays européens. Quand on définit les critères de l'immigration choisie on s'aperçoit qu'on arrive à des contradictions d'intérêt, dans tous les domaines. La France par exemple a besoin de main-d'œuvre pour des emplois non qualifiés (nettoyage, restauration...), mais ces emplois seraient réservés aux européens. Donc la sélection n'est plus économique, elle est ethnique.

Autre point dans les divergences d'intérêt : les intérêts démographiques. Par exemple l'Allemagne, très préoccupée par sa chute démographique, recherche les familles nombreuses. La France, fière du nombre de ses naissances, a une vision de suspicion à leur égard, et il nous faudrait des célibataires de Bac+10. On a l'air d'avoir les mêmes tendances mais des intérêts divergents. Alors quand on dit « immigration choisie », on place les étrangers qui veulent venir en France dans des stratégies de consommateur.

Les zones d'influence des pays européens ne sont pas les mêmes. L'Allemagne regarde toujours plutôt vers le Moyen-Orient et l'Inde, la France plutôt vers l'Afrique et cela reproduit tout simplement le développement inégal. L'Europe se serait glorifiée de faire du multiculturalisme avec des principes fondés sur la convention européenne des droits de l'Homme, et c'est

seulement à cette condition qu'on aurait pu faire du codéveloppement. Tandis que dans du bilatéralisme toutes les contradictions sont en train d'éclater.

Comment vont faire les associations face à ces politiques ? Va-t-on réussir à affirmer le rôle de l'économie solidaire et du codéveloppement ?

Premier paradoxe, c'est notre bilatéralisme. On fait du « ici et là-bas » qui ressemble à ce que nous venons de faire pour le Tchad. De l'ingérence, au mépris de la souveraineté d'Etat du pays d'origine.

Le deuxième paradoxe c'est qu'on se méfie terriblement des liens que les immigrés ici pourraient avoir avec leur pays d'origine. Tout ce qui pourrait être encouragé et que l'on fait pour certaines catégories d'étrangers qui deviennent nos ambassadeurs pour nos contrats économiques, on ne le fait pas du tout pour d'autres catégories d'immigrés. Nous avons des associations qui travaillent dans le champ du codéveloppement qui ne sont pas du tout associées à la situation des immigrés ici. Or il faut rétablir les liens entre les associations d'économie solidaire qui font du codéveloppement et celles qui s'occupent de la situation des immigrés. Pourquoi celles qui s'occupent de la situation des immigrés actuellement sont en permanence dans la défense du droit des immigrés, dans les problèmes des sans-papiers, dans la défense des demandeurs d'asile, des réfugiés ? Il y a une sorte d'absorption du travail des associations de défense des immigrés et le lien est très difficile à faire avec ceux qui travaillent là-bas. Malheureusement une situation difficile s'installe actuellement et cela m'inquiète beaucoup. Les étudiants étrangers qui viennent de ces pays-là se désintéressent de plus en plus du lien qui pourrait être fait entre économie solidaire, codéveloppement et défense des immigrés ici. Eux-mêmes intériorisent la politique néolibérale qu'on est en train de mettre en place avec les questions de l'immigration. Un véritable clivage se crée entre les personnes à fort potentiel qui ne se sentent plus très solidaires de leurs compatriotes, considérés comme moins qualifiés et apportant moins à l'immigration choisie.

Le troisième paradoxe, qu'on voit dans beaucoup de pays européens, c'est la confusion entre codéveloppement et l'humanitaire. Il me semble qu'il y a un impensé de la globalisation, une incapacité à penser les nouvelles formes de circulation des personnes et une incapacité à penser les nouvelles causes et trajectoires des migrations de personnes. Si on résonnait comme cela nous nous apercevions que les discours sur la maîtrise vont conduire à l'échec, aux effets pervers et à la répression stupide. Il y a une incapacité à sortir de la logique des territoires, à sortir des logiques de relations de domination qui sont nées avec cette Histoire dont vous nous avez parlé Laure Teulières. On a l'impression que l'on reproduit tous les vieux schémas coloniaux et néo-coloniaux.

Heureusement, il se passe autre chose et progressivement on regarde vers l'économie solidaire dans le codéveloppement. Les immigrés s'organisent, la solidarité avec les immigrés s'organise et de plus en plus il faudra s'opposer aux politiques établies et à certaines mesures qui se mettent en place. Finalement les lieux les plus pertinents d'action ne seront peut-être au niveau des Etats mais avec l'économie solidaire, l'implication des Régions et des collectivités territoriales. On peut profiter notamment de la loi Thiollière sur l'action extérieure des collectivités territoriales pour mener des actions qui respectent les droits fondamentaux des personnes, et des nouvelles solidarités. Il existe des expériences extrêmement intéressantes qui se mettent en place. Autrement dit, puisque les Etats s'enferment dans leur bilatéralisme avec des intérêts qui sont finalement ceux de quelques grandes entreprises, c'est à nous d'organiser intelligemment une coopération décentralisée. C'est à nous de montrer avec des moyens juridiques plus sécurisés, des montages de projet locaux au départ, qu'on peut penser la globalisation autrement et penser des solidarités transfrontières autrement, que la circulation des personnes accompagne nécessairement la globalisation, que c'est un mouvement qui va vers les échanges, vers le développement ici et là-bas.

Enfin, le dernier paradoxe, c'est que ceux qui s'en sortent le mieux ce sont les diasporas qui ont vraiment intériorisé la globalisation, qui travaillent avec plusieurs lieux de référence, qui ont une relation très forte à un pays d'origine, qui ont une relation très forte avec les pays de transit et qui pensent toute la chaîne économique, culturelle et sociale du développement. Mais faisons attention que ces pays émergents ne divergent pas vers des aspects d'économie libérale, capitaliste, peu respectueux des droits fondamentaux.

Donc nous avons non seulement à penser un peu plus la globalisation avec la circulation des personnes, mais aussi les principes du Droit et tous les moyens de défense des personnes. Quelle tâche immense mais passionnante. Qui va en être le relais ? Nous ne sommes pas encore assez nombreux, il va falloir s'y mettre un peu plus en montrant que cela est possible, en pensant nous aussi autrement nos actions. Voilà pourquoi il est intéressant de voir que les contradictions des politiques européennes vont nous obliger à un peu plus d'imagination. L'Europe aura à retrouver sa fonction fondamentale par rapport aux Droits de l'Homme.

**Antoine de Ravignan :** « *Gustave Massiah, est-ce qu'on n'est pas dans ce paradoxe que l'ai de au développement se pense maintenant par rapport à la question des migrations si on aide le Sud à se développer il y aura moins de flux migratoires ? Est-ce que vous pouvez décoder un peu cette idée ?* »

**Gustave Massiah :**

**Migrations, transformation sociale et développement. Comment peut-on les relier ?**

Nous avons trois points d'interrogation :

- la question des migrations
- la question de la transformation sociale et du développement
- la question de l'économie sociale et solidaire.

Comment est-ce qu'on peut les relier et qu'est-ce qu'on peut proposer ?

La transformation sociale, les migrations et l'Economie Sociale et Solidaire sont liées à la question de la mondialisation et de la globalisation. Le codéveloppement se présente comme une idée pour relier ces différents aspects.

L'idée du codéveloppement apparaît en 1981 juste après la victoire de la gauche, le codéveloppement est présenté comme une nouvelle orientation de la politique de coopération française. On va essayer de trouver des moyens d'aller plus loin dans des rapports qui ne soient pas uniquement du commerce mais de la construction de développement en commun. On va admettre l'idée qu'il faut que les prix, notamment des matières premières, ne soient pas définis uniquement par le marché mondial mais par une volonté politique de construction d'un nouvel ordre mondial.

Cela n'a pas fonctionné très longtemps car en 79/80, on est sortis d'une phase qu'on a appelé keynésienne, fordiste, sociale, libérale... pour passer dans une phase néo-libérale de la mondialisation. Et là, la manière même de penser le développement change. On va passer d'un capitalisme industriel à un capitalisme financier dans lequel il faut accepter la logique du marché mondial des capitaux. Ce sont les multinationales qui font fonctionner le marché mondial des capitaux, il faut leur permettre de développer le marché mondial et on a une idée aujourd'hui fondamentale, c'est que si le marché mondial croît, il y aura la croissance pour tout le monde.

Effectivement l'économie mondiale est plus riche qu'il y a 25 ans. Mais cette croissance ne profite pas à tout le monde. La France est 2,5 fois plus riche qu'en 80 mais il y a plus de pauvres et plus d'inégalités.

L'idée que la croissance permet de lutter contre les inégalités et les discriminations est fausse. Il faut que nous inversions notre manière de penser. Il faut commencer par lutter contre les

discriminations et contre les inégalités pour construire un nouveau type de croissance, et non pas se laisser diriger par cette croissance liée au marché mondial.

Cette approche du codéveloppement n'avait plus de sens et dans les années 80/85 est née l'idée que le codéveloppement c'est la manière de faire participer les migrants en tant qu'acteurs du développement, c'est également reconnaître leur droit à la dignité. Le respect des droits individuels pour tous est une condition préalable qui ne peut pas se négocier et si on y subordonne la question du codéveloppement de politique étrangère, nous allons rentrer dans une régression.

La troisième idée est que le codéveloppement c'est la manière de maîtriser les flux migratoires. Cependant, le codéveloppement n'est pas une solution aux questions ni du développement, ni des migrations. La liaison entre développement et migration est une fausse évidence. Le discours sur les migrations se base sur de fausses évidences :

La première c'est qu'il faut fermer les frontières sinon ce sera l'invasion. Par exemple lorsque l'Espagne et le Portugal ont adhéré à l'Europe, on a retardé de trois ans la circulation des personnes parce que l'on avait peur de l'invasion puis qu'est-ce qui s'est passé ? Beaucoup de gens sont rentrés parce que comme le dit un spécialiste des banlieues « l'envie de rester est directement liée au droit de partir ». Si vous empêchez les gens de partir ils n'ont plus envie de rester et ils feront n'importe quoi pour partir. La deuxième c'est qu'il faut combattre les clandestins pour intégrer les réguliers. En fait c'est comme cela que l'on produit de plus en plus de clandestins. La troisième c'est le détournement de l'idée du codéveloppement.

L'Economie Sociale et Solidaire correspond à la fois à des valeurs, à des pratiques et à un mouvement. Ce qui nous intéresse ce n'est pas des pratiques innovantes dispersées mais c'est l'ESS en tant que mouvement qui s'inscrit dans la mondialisation aujourd'hui. Ce mouvement de l'ESS redéfinit ses valeurs et ses propositions autour de trois idées principales qui sont celles des forums sociaux mondiaux :

- La première idée c'est qu'il n'y a pas de fatalité. Quand on dit « un autre monde est possible » ce n'est pas une tautologie. Cette idée porte l'ESS : par définition elle dit « on peut faire autrement » et nous avons une expertise correspondante à ce que l'on veut faire.

- Deuxième idée : la convergence des mouvements. La co-existence et la confrontation entre les différents mouvements (paysan, syndical, féministe, consommateurs, l'Economie sociale et solidaire...) se traduit par un saut qualitatif pour chacun des mouvements.

- La troisième idée c'est que nous avons une alternative stratégique par rapport au néolibéralisme actuel, c'est l'accès aux droits pour tous. Construire une économie sur l'idée des droits c'est la définition de l'ESS.

L'ESS peut répondre à la contradiction entre développement et immigration à condition qu'elle se définisse comme une alternative qui expérimente et explore les nouveaux rapports actuels. L'ESS, à condition qu'elle réaffirme sa nature peut donner des éléments y compris par rapport à la question de la migration, dans les pays et ici. Parce qu'on peut créer des entreprises pour répondre à la question de l'emploi, pour répondre à la question de ceux qui sont chassés par l'augmentation de la productivité des rapports traditionnels.

L'ESS doit participer à des politiques locales alternatives fondées sur l'accès aux droits. C'est en posant la question des politiques locales et du rôle de l'ESS dans les politiques locales que nous pourrions trouver des solutions, des réponses aux questions qui sont posées par la question des migrations.

**Antoine de Ravignan :**

*« Je veux faire de l'Economie Sociale et Solidaire, je suis au chômage, je crée une Scop de réparation de véhicules, je crée 3 emplois dans la région, et puis en même temps, politique généreuse d'ouverture des frontières, installation libre etc. Concurrence sur le marché de la réparation auto et ma petite scop ferme et met 3 personnes au chômage. Puisque vous dénoncez ce mythe « fermeture des frontières comme une invasion », faut-il pour autant les ouvrir en grand ? »*

**Gustave Massiah**

Alfred Sauvy avait dit dans un de ses articles « si les richesses sont au Nord et les hommes sont au Sud, les hommes iront là où sont les richesses et vous ne pourrez rien faire pour les en empêcher ». Il faut une liberté de circulation et savoir comment on s'organise pour aller vers plus de liberté. Il faut des modes de régulation qui accompagnent le fait qu'on change la logique de l'économie mondiale et abolir l'idée de l'ajustement de chaque société au marché mondial comme la seule forme de construction d'une économie locale nationale. L'ouverture se fait à partir du moment où en même temps se renforcent les positions territoriales.

**Intervention du public**

*« L'éducation populaire ne fonctionne plus. On a une machine à exclure et donc il va falloir porter l'éducation près des gens. Et il me semble que c'est par l'éducation des gens qu'on va pouvoir changer les choses ».*

**Jacqueline Costa-Lascoux**

On a actuellement une régression de l'éducation dans beaucoup de pays d'origine. Elle est fondamentale mais il faut penser toute la chaîne de l'éducation tout au long de la vie. L'UNESCO a fait des programmes intéressants à ce sujet, mais cela n'est jamais appliqué, faute de relais.

Il y a un manque de crédibilité du « Comment penser autrement ? ». Il faut qu'on arrive à penser non pas en terme de territoire mais en terme de Droit de la personne, quelles que soient ses origines, quel que soit son lieu de transit et quel que soit son lieu d'installation. Quand vous appliquez le droit fondamental des personnes, par exemple en reconnaissant le droit de vivre en famille, le droit de rejoindre un conjoint, vous vous apercevez qu'il n'y a pas le même développement des pratiques d'évitement. Plus vous appliquez le Droit, moins vous avez de trafic.

On y avait réfléchi avec des juristes. Je pense par exemple à l'association des avocats berbères. Par rapport à la relation à l'Algérie ils nous disaient « plus vous fermez les possibilités d'entrée en France, plus il y a d'entrées en France. Plus vous permettez les allers et retours, plus vous avez un système équilibré. Comme je vous l'ai dit au départ, les sans-papiers régularisés ont fait des choses avec leur pays d'origine. Certains sont retournés dans leur pays d'origine, ont monté leur

petite entreprise, ont créé des échanges économiques avec la France. Le respect du droit et des libertés est la meilleure régulation aux flux des personnes, mais il faut que ça se fasse progressivement, avec une vraie chaîne.

### **Laure Teulières**

La notion même de codéveloppement est devenue inopérante à partir du moment où la mondialisation néo-libérale a pris le dessus. Et un des paradoxes c'est que ces migrations de masse contre lesquelles l'Europe et d'autres pays occidentaux prétendent se protéger ne sont pas causées par une absence de développement mais elles sont un co-produit du développement libéral actuel. Le gouvernement qui est au pouvoir pense la notion de codéveloppement comme l'hypothèse d'amener les pays du Sud à notre propre modèle, dont on est en train de remettre en cause les fondements. Pour qu'ils soient les acteurs d'un véritable codéveloppement, le premier travail est à faire chez nous, dans nos modes de production et de consommation.

### **Frédéric Tiberghien**

Nous avons besoin de regarder l'immigration autrement, de regarder ce qu'apportent les étrangers à nos sociétés. C'est une fonction de l'économie sociale de nous aider à penser autrement le rapport entre intégration et diversité. Nous vivons dans notre pays une crise de la citoyenneté. Nous prétendons être en Europe la société démocratique la plus évoluée, mais la première chose qu'a faite l'Europe, c'est de supprimer le droit d'asile pour les Européens. Nous avons un vrai problème de rapport à la citoyenneté et de la place de l'autre dans nos sociétés démocratiques développées. Il n'y a que l'économie sociale qui puisse repenser ces questions. Dans la mondialisation nous avons libéralisé les mouvements de capitaux et de marchandises et nous nous obstinons à interdire les mouvements de population. Or, quand on analyse les statistiques, jamais il n'y a eu dans le monde autant de migrations de personnes : 450 millions en 2006.

La vraie question qui se pose c'est comment gérer ces migrations de personnes qui sont devenues une composante inéluctable de la mondialisation. L'économie sociale doit nous aider à organiser autrement les solidarités mondiales, à trouver une nouvelle définition de la citoyenneté.

**Antoine de Ravignan**

*« Est-ce que vous n'avez pas un peu tendance à réduire l'économie sociale à sa composante associative ? »*

**Frédéric Tiberghien**

L'économie sociale ne peut plus se permettre de se diviser contre elle-même. Il faut combiner les efforts de toutes les composantes de l'économie sociale (coopératives, mutuelles, fondations et associations). Toutes ces composantes possèdent ensemble toutes les ressources nécessaires pour organiser une économie démocratique autrement, y compris dans des rapports Nord/Sud.

Les associations ont inventé de nouveaux produits, de nouveaux services, qui répondent à des nouveaux besoins sociaux, en liaison avec les autres acteurs. Je ne réduis pas le rôle de l'économie sociale aux associations, tout en sachant qu'elles ont sur ce point un rôle d'innovation sociale, éducatif et de mobilisation des acteurs.

**Gustave Massiah**

L'économie sociale et solidaire est d'abord l'expression d'une résistance qui entraîne une création, ensuite des pratiques, et puis l'élaboration.

Donc l'ESS est à l'interface des acteurs économiques et des acteurs associatifs. Ce qui est intéressant c'est de faire éclater l'idée d'une logique unique des acteurs économiques pour montrer qu'au contraire il est possible de construire une diversité correspondante à la situation.

